



L acheteur veut annuler la vente

Par **compere christian**, le **03/05/2018** à **00:42**

Bonjour,

j'ai vendu ma Ford focus de juillet 2000 avec 345000 kms a un particulier sans contrôle technique récent pour pièces ce dernier désirant la pompe a injection.les freins avant et arrière sont recents ainsi que les 4 pneus, le pare brise et les anti brouillards.

Prix négocié de la vente 200€

Au bout d une semaine l acheteur veut rendre le véhicule et annuler la vente.la déclaration a l ants a été faite le jour de la vente.

Il prétend que la pompe a injection est hs.

Puis je refuser cette annulation ne sachant pas si il n a pas échangés des pièces?

Cordialement

Par **janus2fr**, le **03/05/2018** à **07:33**

Bonjour,

Savez-vous que la vente pour pièces est interdite pour un particulier ? Vous avez donc vendu un véhicule "normal". Vous aviez alors obligation de fournir un contrôle technique de moins de 6 mois. Cette absence de contrôle technique permettra à votre acheteur d'obtenir sans problème l'annulation de la vente devant un juge...